

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Jean-David Meugé, Directeur général de l'AAPEI de Strasbourg

📌 **ESSMS** 📌 **HANDICAP** 📌 **SUIVI USAGER**



Propos recueillis auprès de Jean-David Meugé,
Directeur général de l'AAPEI de Strasbourg

« Une solution souple et collaborative pour une coopération améliorée entre établissements »



**7 établissements équipés
et plus de 150 utilisateurs**



**Personnalisation de
Suivi Individuel en fonction
des établissements**



**Nette augmentation de
la productivité et de la
collaboration**

OBJECTIFS

- ✓ Éviter les pertes d'informations et la multiplication des supports
- ✓ Disposer d'une solution personnalisable
- ✓ Améliorer le travail collaboratif des équipes

AAPEI

L'AAPEI de Strasbourg & environs regroupe plus de 630 familles (personnes handicapées, parents, amis). L'association gère et anime 11 établissements et services (qui accueillent près de 700 enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux), et emploie 239 personnes. Afin d'assurer un suivi détaillé des personnes prises en charge et d'améliorer la collaboration entre les services et établissements, la direction a décidé de s'équiper d'une solution logicielle performante.

Retour sur l'intégration de la solution Dir IPS Suivi Individuel avec le témoignage de Jean-David Meugé, Directeur général de l'AAPEI de Strasbourg.

La nécessité de passer à une solution professionnelle

« Lorsque j'ai pris la direction de l'AAPEI de Strasbourg, en 2006, nous n'avions **aucun logiciel en place, aucune centralisation des données...** Chaque établissement, voire chaque service, fonctionnait selon ses propres méthodes et avec les outils à sa disposition : **fichiers Word, Excel ou dossiers papier**. Évidemment ces méthodes de travail étaient loin d'être optimales. Il y avait beaucoup de **déperditions d'informations et un réel manque d'efficacité**. En effet, si vous souhaitiez obtenir les informations nécessaires sur tel usager ou tel service, la collecte de données pouvait prendre beaucoup de temps...

En 2008, nous avons pris la décision de changer les choses et d'**optimiser le suivi des personnes que nous accueillons**. Un benchmark a été réalisé et nous avons choisi un premier éditeur. Un test grandeur nature a été organisé dans deux de nos établissements. Malheureusement, nous nous sommes rapidement rendu compte que la solution retenue ne correspondait pas à nos attentes. Elle manquait d'adaptabilité. Nous avons alors mis le projet en attente et, de 2008 à 2015, nous avons continué à travailler sans logiciel dédié. »

Le choix d'un éditeur expert du médico-social

« Suite à l'**expérience menée par une autre association de notre GCSMS**, nous avons décidé de reprendre notre projet de déploiement logiciel en 2015. Eux-mêmes étaient équipés et satisfaits de ce qui avait été mis en place dans leurs établissements. Nous nous sommes laissé convaincre et nous avons pris contact avec l'**éditeur à l'origine de leurs retours : Dir IPS**. Leur **solution Suivi Individuel** a ensuite été présentée à l'ensemble des cadres de l'AAPEI.

Notre critère de choix principal était simple : le logiciel devait être **facilement personnalisable par les utilisateurs eux-mêmes**. Nous ne voulions surtout pas d'un outil figé qui aurait nécessité des développements complexes pour correspondre aux besoins de tous. En effet, selon les établissements et les



Logiciels de gestion des ressources humaines, de gestion financière, et de suivi du dossier de l'utilisateur pour le secteur social et médico-social. Créée en 1994, la société équipe des clients sur la France entière, dans des domaines d'intervention variés.

- ✓ Gamme modulaire de logiciels
- ✓ Solutions souples, performantes et personnalisées
- ✓ Plus de 20 ans d'expérience
- ✓ Nombreuses références dans le secteur du médico-social

services, les fonctionnalités nécessaires ne sont pas forcément les mêmes. Que ce soit la gestion des droits d'accès ou le contrôle des écrits par exemple, il faut pouvoir effectuer des ajustements facilement. Nous avons rapidement été rassurés sur ce point. **La solution de Dir IPS apporte une véritable souplesse dans son utilisation**. De plus, on a apprécié l'**expertise des équipes de Dir IPS**. C'est agréable d'avoir des interlocuteurs qui comprennent nos enjeux. »

Un déploiement réfléchi pour des bénéfices amplifiés

« Le déploiement de Suivi Individuel a commencé à l'été 2016. Nous avons constitué dans chaque établissement concerné **des groupes de travail composés des cadres et personnels administratifs**. L'objectif était qu'ils définissent leurs besoins précis dans un cahier des charges à transmettre à Dir IPS. Nous avons vraiment souhaité **impliquer les futurs utilisateurs dans le projet**. Cela permettait une première appropriation et nous donnait l'assurance que le logiciel serait adapté aux attentes des uns et des autres. Cette phase a pris du temps mais, depuis janvier 2017, la solution se met en place dans 7 de nos entités et les premiers retours sont plutôt positifs.

L'objectif est de simplifier la gestion des dossiers grâce à une véritable centralisation des informations dans un seul et même logiciel. La collaboration entre services ou établissements devrait elle aussi s'améliorer car, à terme, les professionnels partageront des méthodes et un outil commun. »

-- Jean-David Meugé, Directeur général de l'AAPEI de Strasbourg & environs

BÉNÉFICES



- ✓ Centralisation des informations dans des dossiers usagers uniques
- ✓ Adaptation du logiciel aux besoins de chaque établissement
- ✓ Facilitation des échanges entre collaborateurs et entités